



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

automobiles

Question écrite n° 103028

Texte de la question

À la suite de l'annonce par M. le Premier ministre en septembre 2003 du plan « véhicule propre et économe », M. Dino Cinieri demande à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable de bien vouloir lui faire connaître un bilan de ce plan et plus particulièrement le nombre de projets ayant été soutenus.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative au bilan du plan « véhicule propre et économe ». Le plan véhicules propres, présenté le 15 septembre 2003 par le Premier ministre, prévoyait la mise en place de diverses mesures essentiellement financières visant à favoriser le développement de modes de transport aux impacts limités en termes de pollution atmosphérique. La Commission interministérielle pour les véhicules propres et économes a été créée en décembre 2003 pour suivre l'avancement de ce plan, définir les modalités de mise en place des différentes mesures proposées et suggérer d'autres dispositifs. Six thématiques distinctes étaient présentées dans ce plan : un soutien accru à la recherche et au développement, la modification des comportements individuels à l'achat, la promotion des véhicules électriques, la réduction de l'impact du transport de marchandises par poids lourds, le développement de transports collectifs propres et la promotion des achats publics de véhicules propres. Le soutien à la recherche et au développement s'est traduit par une augmentation de 40 millions d'euros sur deux ans du budget du Programme national de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (PREDIT). En 2004 et 2005, 61 projets de recherche ou d'expérimentation ont ainsi bénéficié d'un soutien financier. 70 % des projets étaient relatifs à du développement technologique et 30 % à des opérations de démonstration de nouvelles technologies. Le budget de 40 millions d'euros a été entièrement consommé. 30 % ont été consacrés à des développements relatifs au fonctionnement du moteur et des systèmes de dépollution, 22 % au développement de systèmes pour les véhicules électriques. Les résultats de ces recherches ont notamment été utilisés dans le cadre du projet de véhicules électriques de la société SVE.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103028

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 2006, page 9262

Réponse publiée le : 20 mars 2007, page 2890